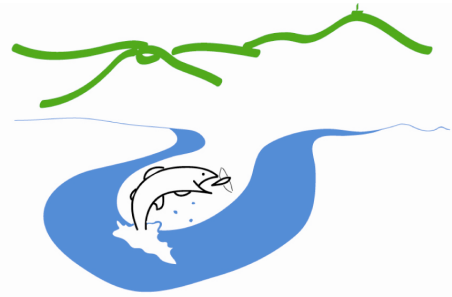




S
A
G
E
S
I
O
U
L
E



REUNION DE LA COMMISSION INTER-SAGE

19 Septembre 2007 à 14h00
Mairie de Saint Gervais d'Auvergne

COMPTE-RENDU

Contact :

Cécile FOURMARIER - Animatrice du SAGE SIOULE
SMAD des Combrailles
Place Raymond Gauvin
63390 Saint Gervais d'Auvergne
04.73.85.82.08
04.73.85.79.44
fourmarier@combrailles.com

Etaient présents :

- M. Pascal ESTIER, Président de la CLE du SAGE Sioule
- M. Bernard SAUVADE, Président de la CLE du SAGE Allier aval
- M. Olivier SIMEON, Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Mme Elisabeth SAILLARD, FRANE
- Mme Claire LEMPEREUR, Mairie de Montaigut en Combrailles
- M. Raymond CHARRIER, U.F.C Que Choisir
- Mme Nicole ROUAIRE, Conseil Régional d'Auvergne
- M. Alain PATURET, Vice Président de la CLE du SAGE Sioule
- M. Jean Robert LINDRON, Vice Président du SIAEP Sioule et Morge

Autres participants à la réunion :

- Mlle Cécile FOURMARIER, Animatrice du SAGE Sioule
- M. Emmanuel AMOR, Animateur du SAGE Allier aval
- M. Thierry LAGARRIGUE, ECOGEA
- M. Clotilde BERTIN, BRGM
- M. Marc LIVET, LRPC de Clermont

Excusés :

- M. Daniel ROUSSAT, Conseil Général de l'Allier
- Mme Monique Bonnet, Ville de Clermont Ferrand

Ordre du jour :

Présentation par les bureaux d'études des deux études qui vont être réalisées sur la Chaîne des Puy :

- Etude de mesure des débits minima biologique sur les cours d'eau issus de la Chaîne des Puy - ECOGEA
- Bilan prélèvement/ressource de la ressource en eau de la Chaîne des Puy - LRPC et BRGM

ETUDE DE MESURE DES DEBITS MINIMA BIOLOGIQUE SUR LES COURS D'EAU ISSUS DE LA CHAÎNE DES PUYs - ECOGEA

Cf Powerpoint ci-joint

Définition :

QR : débit réservé

M : Module= débit moyen interannuel

LEMA : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques

BV : Bassin versant

M. SIMEON demande si un DMB pourrait être réalisé sur la Sioule en amont du Complexe des Fades pour compléter l'étude.

M. Sauvade demande des précisions sur le choix des stations sur la façade est de la Chaîne des Puy's et affirme sa volonté de faire valider la méthodologie proposée par le bureau de la CLE Allier aval.

Bilan prélèvement/ressource de la ressource en eau de la Chaîne des Puy's - LRPC et BRGM

Cf PowerPoint ci-joint

A la suite de l'exposé Mme LEMPEREUR demande si les forages du SIAEP de Sioule et Morge sera pris en compte dans cette étude. M. LIVET indique que non seuls les prélèvements seront pris en compte.

Le Président de la CLE du SAGE Allier aval
Bernard SAUVADE

Le Président de la CLE du SAGE Sioule
Pascal ESTIER